

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 25 septembre 2019**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1003	20	12	1	7

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **mercredi 25 septembre 2019 à 10 h** à SAINT-LÔ au Service Départemental d'Incendie et de Secours (salle n°2), sur convocation du 11 septembre 2019.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, canton Bricquebec
M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
M. Jean MORIN, canton Créances
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse HEDOUIN, canton Quettreville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes (représenté par Mme Maryse HEDOUIN)

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie (pouvoir à M. PILLET)
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

ETAIENT ABSENTS

Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

PROJET EMYNOR

(Etude des populations MYtilicoles sauvages et d'élevage en NORmandie)

au titre du Centre régional de la pêche, de l'aquaculture et des cultures marines (CENOPAC)

**Demande d'aides publiques : Région Normandie,
Conseil départementaux de la Manche et du Calvados**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport présentant le projet EMYNOR dans le cadre des mortalités récurrentes de plus en plus importantes des moules d'élevage en Normandie ;

Vu le souhait de la Commission moules du Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) du 4 octobre 2018 proposant que les programmes de recherche et innovation soient entrepris pour déterminer les facteurs d'incidence sur les mortalités mytilicoles et d'identifier les moyens pour réduire ce phénomène

Vu les objectifs suivants :

- Apporter des éléments à la compréhension des études de la dynamique du recrutement sur les gisements subtidaux de moules sauvages (Tâche 1) ;
- Etudier et comprendre les mortalités des moules d'élevage (Tâche 2).

Vu le projet proposé à la programmation CENOPAC 2019 avec le partenariat constitué de :

- LABEO
- le SMEL
- l'IFREMER.

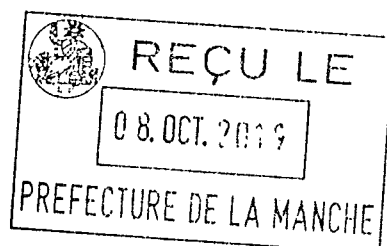
Vu la durée du projet prévue d'une durée de 18 mois, de septembre 2019 à mars 2021.

Vu le coût prévisionnel de l'opération estimé à 131 779 € avec un projet d'aide financière de 50% (Région Normandie 50%, Conseils départementaux Manche et Calvados 50%) présenté

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise :

- la sollicitation des aides publiques et européennes pour le programme EMYNOR ;
- le Président à signer les documents nécessaires à la demande d'aides publiques et inhérents au projet.

**Pour extrait conforme,
Le président du SMEL,**



Patrice PILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Pillet', written over the printed name.